

Grangeneuve, le 24 février 2023

Conditions générales de participation Cours de formation continue en agriculture

1. Public cible

Nos cours de formation continue en agriculture s'adressent principalement aux personnes actives dans les milieux agricoles et para-agricoles.

2. Inscription

L'inscription au cours choisi se réalise en ligne sous www.grangeneuve-conseil.ch < formation continue >, par email à l'adresse grangeneuve_fca@fr.ch ou par téléphone au **026 305 58 00**.

Délai d'inscription : Normalement, un mois avant la date de début du cours. Les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée. Une confirmation d'inscription est envoyée par mail avant le début du cours.

3. Financement

Les taxes de cours et autres frais sont encaissés au plus tard au début du cours. Les repas ne sont pas compris dans les prix indiqués.

Selon les cours, les taxes sont perçues par personne ou par exploitation. Si le prix est fixé par exploitation, plusieurs membres d'une exploitation (ou d'une communauté d'exploitation) peuvent participer au même cours sans coût supplémentaire.

4. Annulation du cours par Grangeneuve

Grangeneuve se réserve le droit d'annuler le cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant, ainsi qu'en cas de force majeure.

5. Désistement du ou de la participant-e

En cas de désistement, le ou la participant-e informe Grangeneuve au 026 305 58 00. Si l'annulation n'est pas annoncée au moins une semaine avant la date du cours, Grangeneuve se réserve le droit de facturer la taxe de cours.

6. Assurance

L'assurance accident incombe aux participant-e-s.

7. Renseignements et contact pour les questions relatives à la formation

Grangeneuve
Section Agriculture
Route de Grangeneuve 31
CH-1725 Posieux
T +41 26 305 58 00
Email : grangeneuve_fca@fr.ch

Nous nous réjouissons de vous accueillir à nos cours de formation continue en agriculture.

